

- Michel WINOCK, « Les nationalismes français », 1994.

« Le mot nationalisme est d'usage assez récent. Il ne figurait pas dans le Littré, qui date des années 1860. On y trouvait en revanche le terme de « nationalité » figurant dans le dictionnaire de l'Académie depuis 1835 : « Le principes des nationalités dit Littré, principe de d'après lequel des portions d'une race d'homme tendent à se constituer en un seul corps politique ». (...)

Le nationalisme républicain pourrait se définir par la formule datant de la Grande Révolution : la « République une et indivisible ». Contrairement à l'hétérogénéité administrative, juridique, sociale de l'Ancien Régime, les Constituants de 1789, suivis par les Républicains de 1792 et des années suivantes, ont pratiqué une politique d'unification. (...)

C'est l'école primaire qui permit la réalisation du vieux souhait révolutionnaire d'unifier linguistiquement le pays, on estime qu'à la veille de la Révolution, douze ou treize millions d'habitants sur vingt-huit millions ignoraient le français. Les députés à la Convention voulurent imposer le français, langue des Lumières, contre les dialectes régionaux, utilisé par les « prêtres fanatiques ». (...). L'école, bien avant la radio et la télévision, avait enraciné le Français dans tous les départements.

Cette politique scolaire eut aussi pour finalité d'enseigner la morale, le l'esprit civique et spécialement le patriotisme, l'amour de la patrie, le respect de l'armée mêlé à la fierté républicaine ce fut largement l'enseignement de l'histoire de France auquel Ernest Lavisce consacra une grande partie de ses travaux qui les inculqua aux jeunes esprits. »